



## Communiqué de presse « Battons-nous ensemble contre la violence domestique »

Dans le cadre de ses efforts d'information, de sensibilisation et de prévention contre la violence domestique, le ministère de l'Égalité des chances met également un accent particulier sur les différentes communautés non luxembourgeoises au Grand-Duché. Pour ce faire, le ministère a initié des projets et des campagnes en plusieurs langues, ceci en coopération étroite avec des associations partenaires nationales et étrangères pour mieux cibler les différentes mesures ayant comme objectif une meilleure compréhension du phénomène de la violence domestique dans notre pays.

### **La violence domestique concerne toutes les communautés vivant au Luxembourg**

Le fait que les victimes sont originaires de 42 Etats et les auteur(e)s de 46 Etats différents démontre que les mesures de sensibilisation et de prévention contre la violence domestique doivent inclure toutes les communautés, luxembourgeoises et non-luxembourgeoises, vivant au Grand-Duché.

Lydia Mutsch souligne dans ce contexte que « *les chiffres officiellement publiés aux rapports au gouvernement du Comité Violence ne reflètent pas l'intégralité des actes de violence domestique perpétrés au Luxembourg au vu du nombre d'éventuels cas non communiqués et non détectés. Ils confirment cependant la nécessité absolue de mieux cibler l'information, la sensibilisation et la prévention en la matière.* »

### **La campagne « La violence fait du mal à toute la famille » en plusieurs langues**

En 2012, le ministère de l'Égalité des chances a lancé sa campagne « La violence fait du mal à toute la famille » qui a été rééditée et adaptée au cours de ces dernières années, notamment dans le contexte de la réforme de la loi sur la violence domestique en 2013. Les différentes brochures d'information visent tant les victimes que les auteur(e)s de violence et renseignent sur les dispositions de la législation actuellement en vigueur et sur les centres d'aides et d'assistance travaillant dans le domaine de la violence domestique.



Les brochures d'information sont dorénavant disponibles en langues française, anglaise, russe, serbo-croate, portugaise, arabe et luxembourgeoise



## **Une approche interactive - Le théâtre de prévention « Histoires – Théâtre-Débat »**

Le ministère de l'Égalité des chances et la Confédération des Communautés portugaises luxembourgeoises (CCPL), avec la collaboration des différents acteurs du terrain y associés (la Police, le Parquet, le Service d'assistance aux victimes de la violence domestique et le Service prenant en charge les auteurs de violence domestique), proposent depuis 2013 le projet intitulé « HISTOIRES - THEATRE-DEBAT » - Théâtre éducatif dans la prévention de la violence domestique. Cet outil est interactif et adapté, notamment, à la culture et à la langue de la communauté lusophone. Ce projet est l'élément clé de la campagne de sensibilisation pour une meilleure prévention de la violence domestique à l'attention de la communauté lusophone au niveau local respectivement régional.

Les premières représentations du théâtre éducatif et de prévention de la violence domestique ont eu lieu sous l'intitulé « A outra verdade » (« L'autre vérité ») en 2013 au niveau national à Esch/Alzette, à Luxembourg-Hollerich et à Ettelbruck et ont été poursuivies par des représentations en 2016 sous l'intitulé « Estorias » (« Histoires ») au niveau local et régional dans les communes de Junglinster et d'Esch/Alzette. Ces présentations ont toutes connu un grand succès auprès du public.

Pour l'année 2017, des représentations sont en cours de préparation en partenariat entre les communes de Bertrange, Mamer et Strassen et entre certaines communes du Syrdall (Schuttrange, Niederanven, Sandweiler et Weiler-la-Tour) sous le lead de la commune de Contern. D'autres communes ont déjà montré leur intérêt pour la campagne de sensibilisation du ministère et dudit théâtre de prévention, comme la ville de Luxembourg et les communes de Bascharage, Betzdorf et Wormeldange.

Il est prévu d'étendre le projet du théâtre éducatif et de prévention de la violence domestique à d'autres communautés non luxembourgeoises vivant au Luxembourg.

### **La lutte contre la violence domestique est un engagement international**

Le gouvernement luxembourgeois, par le biais de la coopération entre les ministères de la Justice et de l'Égalité des chances, poursuit activement les travaux de ratification de ladite « Convention d'Istanbul » sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Pour ce faire, le gouvernement a instauré des groupes de travail thématiques qui sont en train d'identifier, d'une part, les mesures qui sont déjà mises en pratique au niveau national et, d'autre part, les mesures qui ne sont pas encore implémentées au Luxembourg.

Le ministère de l'Égalité des chances reste à disposition pour toute information supplémentaire par courrier électronique [info@mega.public.lu](mailto:info@mega.public.lu) et sur le site web [www.violence.lu](http://www.violence.lu).

***Communiqué le 3 janvier 2017 par le ministère de l'Égalité des chances***